

Ministry of Health

Office of Chief Medical
Officer of Health, Public
Health
Box 12,
Toronto, ON M7A 1N3
Fax: 416 325-8412

Ministère de la Santé

Bureau du médecin
hygiéniste en chef, santé
publique
Boîte à lettres 12
Toronto, ON M7A 1N3
Téléc. : 416 325-8412

12 août 2026

OBJET : Programme de vaccination contre le méningocoque financée par le secteur public de l'Ontario

À l'intention des fournisseurs de soins de santé,

La présente lettre a pour but de vous informer d'un changement apporté au calendrier et au programme de vaccination contre le méningocoque financée par le secteur public en Ontario.

Les fabricants ont annoncé que les vaccins monovalents conjugués contre le méningocoque du sérogroupe C (Men- C- C) ne seront plus offerts au Canada. Par conséquent, l'Ontario passera à l'utilisation des vaccins quadrivalents conjugués contre le méningocoque des sérogroupe A, C, Y et W (Men-C-ACYW) dans le cadre du programme de vaccination systématique chez les enfants. Bien que le changement apporté au programme assurera une protection plus vaste contre d'autres sérogroupe (A, Y et W), ce changement découle de l'abandon des vaccins Men-C-C et n'est pas particulièrement lié à des changements dans l'épidémiologie de la méningococcie à l'échelle provinciale.

Une fois les stocks de Men-C-C épuisés, le vaccin Men-C-ACYW doit être utilisé à l'administration de toutes les doses systématiques chez les enfants de 12 mois, y compris à celle des doses de rattrapage. Les enfants qui ont reçu une dose de Men-C-C à l'âge d'au moins 12 mois n'ont pas besoin d'être vaccinés de nouveau avec le Men-C-ACYW uniquement en raison de ce changement au programme. Les personnes concernées resteront admissibles à recevoir la dose systématique de vaccin Men-C-ACYW en 7^e année, conformément au programme existant financé par le secteur public.

Les fournisseurs de soins de santé sont encouragés à consulter le document Questions et réponses ci-joint pour obtenir des renseignements sur la transition des produits.

Calendrier de vaccination systématique

Dans le cadre du programme mis à jour financé par le secteur public, deux doses de vaccin Men-C-ACYW sont recommandées, une dose administrée aux enfants :

- à l'âge de 12 mois;
- en 7^e année.

Remarque : Les personnes nées à partir de 1997 qui n'ont pas déjà reçu une dose de vaccin Men-C-ACYW financée par le secteur public sont admissibles à recevoir une dose, même si elles ont déjà reçu le vaccin Men-C-C.

Stocks de vaccins et utilisation pendant la transition

Les fournisseurs de soins jouent un rôle essentiel dans l'intégrité du programme et la gestion des stocks (c.-à-d. dans la prévention du gaspillage). Par conséquent, pendant la période de transition, vous devez utiliser les stocks existants de vaccins Men-C-C comme prévu avant de passer à l'utilisation du vaccin Men-C-ACYW lors de la vaccination systématique des enfants à 12 mois. Pendant la période de transition, les bureaux de santé publique peuvent continuer à distribuer les vaccins Men-C-C aux fournisseurs de soins, jusqu'à épuisement des stocks. Les fournisseurs de soins de santé doivent faire ce qui suit :

- Continuer à administrer les vaccins Men-C-C en stock (vaccin Menjugate liquide ou vaccin NeisVac-C) jusqu'à la péremption des produits.
- Passer à l'utilisation du vaccin Men-C-ACYW chez les enfants de 12 mois, ou selon les besoins en doses de rattrapage, une fois que les stocks de vaccins Men-C-C épuisés.
- Ne pas jeter les vaccins Men-C-C utilisables avant leur péremption.

Veuillez communiquer avec votre bureau de santé publique local en cas de toute question relative à cette transition.

Nous vous remercions de votre travail continu pour protéger la population ontarienne contre les maladies pouvant être prévenues par la vaccination.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dr Kieran Michael Moore, M.D., CCFP(EM), FCFP, MPH, DTM&H, FRCPC, FCAHS
Médecin hygiéniste en chef et sous-ministre adjoint, Santé publique